

PHARMACIE DE GARDE



01/11 > Barthaburu

05 58 73 03 16

Place Aristide Briand
Peyrehorade.

07-11/11 > Lucciardi

05 58 73 69 72

Rue du Stade
Peyrehorade.

14/11 > Suppervielle

05 58 73 00 08

Rue Gambetta
Peyrehorade.

21/11 > Barthaburu

05 58 73 03 16

Place Aristide Briand
Peyrehorade.

28/11 > Suppervielle

05 58 73 00 08

Rue Gambetta
Peyrehorade.

BIENVENUE

Jasmine, Hosanna
Huguet, née le
01/10/2021

NOS PEINES

Jacques Suhas, décédé
le 30/10/2021

Patrick Hayward,
décédé le 02/11/2021

ANNONCES

* Depuis le **02/11/2021**, la Poste est ouverte de **8h30 à 12h30 du mardi au samedi**. A partir de **01/2022**, elle sera fermée le mercredi.

* « **Mini séance dans votre studio photo à Bardos** : le décor « cuisine du Père Noël » vous attend sur réservation le 10-11/11 ! La séance pour 4 personnes + 1 agrandissement = 50 €. 06 87 20 52 38 – photographe@florianrayneau.fr ».

* « **Sapins coupés ou en pot, gâteaux basques (crème, cerise, nutella) et pastis disponibles sur commande** (avant le 19/11 pour les sapins et 30/11 pour les gâteaux) : ape64520@gmail.com ou 06 17 59 05 94 ».

AGENDA

* Samedi 13/11, Salle des Fêtes : **Fête de l'automne** – Club Gramontois.

* Samedi 27/11 – 11h30, Ruelle Sanz : **Repas à emporter** – réservation avant le 17/11 au 06 86 70 48 10 ou solidarisasso4064@gmail.com



N°18

10/11/2021

LE BIDACHOT

LE MOT DU MAIRE

Le 22 Octobre dernier, la municipalité a organisé un moment convivial pour remercier tous les intervenants du centre de vaccination ; cette soirée a été également l'occasion de récompenser tous les bénévoles qui ont pris sur leur temps libre pour assurer le meilleur accueil aux personnes désirant se faire vacciner. A présent, le centre de vaccination est installé au sein de la mairie avec une ouverture le mardi matin. D'autres plages horaires seront rajoutées si besoin. Les rendez-vous se prennent toujours sur doctolib.fr

Vous trouverez ci-dessous les résultats du concours « maisons et balcons fleuris » 2021. Je tiens à remercier tous les participants qui ont oeuvré à l'embellissement du village. Ce concours sera relancé en 2022.

La croix de Bidau, édifiée en 1803, a été rénovée et déplacée de quelques mètres pour être protégée et surtout être mieux mise en valeur. Ce monument fait partie du patrimoine de notre village, il s'y déroulait notamment les processions des rogations.



Jacques Suhas nous a quitté et un hommage lui est rendu dans ce journal. Je présente mes condoléances à toute sa famille.

Je présente tous mes vœux de réussite à Sandrine (petite fille de Simone Duro) et Thomas Di Mascio qui ont repris le Restaurant « Les Voyageurs » le 2 Novembre dernier.

Jean-François LASSEUR

Adishatz Jacky !

Né à Bidache en 1929, Maison « La Manchotte » où sa famille y tenait un bistrot, Jacky grandit au bord de la Bidouze.

A Lannemezan en 1950, il devient capitaine de l'équipe de rugby et y épouse une fille du plateau, Kitou Donnadieu.

À Bordeaux, il crée une entreprise d'électricité.

Revenu au pays, Jacky consacrera sa retraite à faire revivre la mémoire de ses ancêtres et du village.

En 1999, il reconstituera avec une galupe l'épopée de son grand-père qui faisait la navette avec « L'éclair » vers Peyrehorade, Dax et Bayonne.

Pour les tailleurs de pierre (son père était carriére), il créera en 1990 la confrérie de la Tigne afin de ranimer la coutume de l'Ascension. En 1993, sera édifiée la stèle des tailleurs de pierre visible par tous.

Il participera à l'organisation de la symphonie historique du château Gramont ainsi qu'à la création du club Gramontois. Enfin, il collaborera au livre de Bidache Culture Quand des bidachots racontent.

Jacky, merci ! Grâce à toi l'histoire des tailleurs de pierre de Bidache est devenue immortelle, nous ne t'oublierons pas.

Conseil Municipal du 08/10/2021

Délibérations prises à l'unanimité

- Travaux pour le réaménagement en école de l'ancien collège – Dévolution du marché public ;
- Projet Résidence Séniors – Office Public de l'Habitat ;
- Création d'un emploi de remplacement - Service Périscolaire ;
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées : Pour Bidache, cela concerne l'évaluation des transferts de charges relatifs au financement des animations locales (Amikuze et Pays de Bidache).

Questions diverses

- Plan cimetière avec noms des allées : devis actualisé demandé ;
- Projet Pôle culturel : réponse positive pour subvention de l'Etat dans le cadre de la DSIL Rénovation thermique à hauteur de 130 550,00 € (pour 373 000,00 € de dépenses HT) ;
- Pose en régie de nouveaux panneaux de rues avec l'adressage de trilingue : il serait possible de les fixer sur les poteaux existants ;
- Rétrocession gratuite du Ponton par le syndicat des berges : il est estimé à 90 000 € environ ;
- Le programme de réfection de voirie sera réalisé fin octobre – début novembre ;
- Le chemin de Lacoume sera terminé très prochainement ;

Plus d'informations : bidache.fr

Transport à la Demande solidaire en Pays de Bidache

« L'association « Roulez en pays de Bidache » portée par des bénévoles et soutenue par le syndicat des mobilités et le pôle territorial de la CAPB, a pour objet principal de favoriser le déplacement de tout public (sauf transport scolaire) sur la zone géographique du Pays de Bidache.

Ce service de transport solidaire est destiné aux habitants des 7 communes du Pays de Bidache. Il doit permettre aux personnes sans moyen de transport (individuel ou collectif) de se déplacer pour les nécessités de la vie courante. Ce service n'est pas adapté aux fauteuils roulants. Quand ? A partir du 15/11- Les mercredis matin à destination du **marché de Peyrehorade (8h-12h)** en minibus 9 places.

Les mardis et jeudis pour les déplacements vers les **services médicaux ou de commerces sur le Pays de Bidache (8h30-12h, 14h-18h)** en véhicule léger type SUV. Comment ? En adhérant à l'association, et en nous prévenant 48h à l'avance, nous viendrons vous chercher à votre domicile. Renseignements et réservations au 05 59 56 05 11.

L'association recherche des bénévoles pour assurer le transport. Si vous êtes intéressé, contactez M. Derguy : cpderguy@orange.fr ».

REMISE DES PRIX – CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS 2021

Suite au premier « Concours Maisons et Balcons Fleuris » qui s'est déroulé durant l'été 2021, la remise des prix a eu lieu le samedi 09/10 à 11h à la salle du conseil municipal.

Les vainqueurs sont :

- * Catégorie maison et jardin :
 - 1^{er} prix : M. et Mme Pétrau, chemin de Sarritte
 - 2^{ème} prix : M. et Mme Maurand-Mandeix, route de Guiche
- * Catégorie balcon et façade : 1^{er} prix : Mme Darriemerlou, chemin de l'Eglise ET 2^{ème} prix : M. et Mme Loubère, rue Saint Jacques

* Prix d'encouragement du jury :

M. Raby, Résidence Autonomie Vincent Pochelu

* Prix spécial du Jury (hors concours) : M. Dachary, rue Saint Jacques

